



Projet d'établissement 2016-2019



COLLEGE LOUISE MICHEL, GANGES

Tel : 04 67 73 81 01- Fax 04 67 73 88 01- Mél : ce.0341424n @ac-montpellier.fr

Site internet : www.clg-michel-ganges.ac-montpellier.fr

Adresse : Place Jules Ferry 34190 Ganges.

Objectif 1

Permettre à chaque élève de construire sa réussite au collège.

Constats

- Des élèves fragiles à l'entrée en 6^e dont 13,6 % ont au moins un an de retard et 24 % des élèves ont un an ou plus de retard en 3^e.
- -De bons taux d'accès de 6^e en 3^e avec des redoublements peu importants jusqu'en 3^e.
- -Un fort accompagnement des élèves à besoin éducatif particulier (PAS et inclusion des élèves de l'ULIS).
- -Un taux de redoublement en 3^e deux fois supérieur à la moyenne académique et qui augmente chaque année.
- -Un taux de réussite au DNB satisfaisant et en hausse depuis 5 ans de 78 % à 85 % et actuellement supérieur à la moyenne académique.
- -Des moyennes aux épreuves du contrôle continu satisfaisantes (13,2).
- -Un écart qui se réduit entre les élèves défavorisés et la réussite à l'examen de 10 % à 5,4 % depuis 5 ans.
- -Difficultés à structurer l'accompagnement des élèves en difficulté de 5^e en 3^e avec pour conséquence la concentration des difficultés en fin de cycle.

Axes de progrès 1.1

Permettre à chaque élève de 6e d'avoir acquis les compétences attendues en fin de cycle 3.

Leviers et points d'appui

1. -Une liaison ancienne et structurée avec les écoles primaires amplifiée par la mise en œuvre du conseil écoles – collège.
2. -Une forte mobilisation en 6^e pour l'aide et l'accompagnement des élèves (groupes de compétences, aide -personnalisée, heure de vie de classe, PPRE Passerelles)
3. -Une forte implication des enseignants dans les aides ponctuelles aux élèves.

Mise en œuvre

- I. -Réfléchir à mieux organiser l'année de 6^e afin de mieux accompagner les élèves les plus fragiles, en analysant l'expérimentation des cours 1h30 et en les généralisant si possible.
- II. -Mettre en place l'accompagnement personnalisé de 3h à compter de la rentrée 2016 en mettant l'accent sur la méthodologie des apprentissages.
- III. -Poursuivre les actions du conseil écoles – collège pour favoriser l'adaptation au collège : conseils intercycle, commission d'harmonisation, formation commune, réflexions partagées dans le cadre des groupes de travail inter catégoriels.
- IV. -Interroger les pratiques professionnelles sur la continuité des apprentissages entre le collège et la maison, expérimenter le principe de la classe inversée.
- V. -Poursuivre l'accompagnement des élèves à besoin éducatifs particuliers en mobilisant les équipes pédagogiques à la mise en œuvre des PAP et des PPRE Passerelles.
- VI. -Poursuivre l'inclusion des élèves ULIS dans les classes ordinaires dès la 6^e

Indicateurs de suivi

- a) Taux de redoublements fin de 6^e / résultats des élèves en fin de 6^e
- b) Nombres de PAP / PPRE passerelles/ résultats des élèves

Objectif 1

Permettre à chaque élève de construire sa réussite au collège.

Axe de progrès 1.2

Permettre à chaque élève de 3^e d'avoir acquis les compétences attendues en fin de cycle 4.

Leviers et points d'appui

1. -Un accompagnement important des élèves de 3^e Consolidation en français et en mathématiques, groupes de compétences en Anglais
2. -Une politique d'évaluation en contrôle continu globalement positive.
3. -Une très forte implication des enseignants à la préparation de l'épreuve orale d'HDA facteur de réussite des élèves
4. -Une forte implication des enseignants dans les aides ponctuelles aux élèves

Mise en œuvre

- I. -Mettre en place l'accompagnement personnalisé en co enseignement des élèves de 5^e en 3^e par groupe de compétences en s'appuyant sur le référentiel du socle commun de connaissances et de culture.
- II. -Expérimenter des parcours plus individualisés pour les élèves en grande difficulté dans le cycle 4 afin d'éviter le décrochage scolaire en 3^e en généralisant l'accompagnement personnalisé, l'évaluation par compétences et l'accompagnement par tutorat des AED Référents en lien avec le référent décrochage.
- III. -Généraliser les entretiens personnalisés de 4^e e 3^e avec les parents à la fin du 1^{er} semestre de chaque année pour engager un processus d'échanges réguliers portant sur les compétences manifestées, l'investissement dans la scolarité et les perspectives envisagées.
- IV. -Développer des outils d'évaluation fondés sur les acquis de compétences en s'aidant de Sacoche. (cf socle commun de connaissances et de culture.) ou l'évaluation par contrat de confiance.
- V. -Rendre plus performant l'accompagnement des élèves de 3^e dans les groupes de consolidations et de compétences en renforçant les outils de suivi des élèves inscrits dans ces dispositifs.
- VI. -Poursuivre la mise en œuvre d'un DNB et HDA en classe de 4^e pour permettre aux élèves de s'approprier progressivement les enjeux de l'examen final
- VII. -Mettre en place les enseignements pratiques interdisciplinaires dès la 5^e Chaque élève doit mener 2 projets par année parmi les huit thèmes proposés, croisant au moins deux disciplines.

Indicateurs de suivi

- a) Taux d'accès de 6^e en 3^e - taux de redoublements 6^e 5^e 4^e et 3^e – taux d'accès de la 3^e au DNB.
- b) Pourcentage d'élèves en retard de plus d'un an en 3^e – Ecart entre le taux de réussite au DNB et le taux de réussite des PCS défavorisées – taux de réussite aux épreuves du DNB (écart entre contrôle continu et contrôle ponctuel)

Objectif 2

Permettre à chaque élève de construire sa poursuite d'étude de manière réfléchie et ambitieuse

Constat

- Un taux d'accès de la 3^{ème} à la 2[°]GT qui augmente mais qui reste encore inférieur à la moyenne académique et un taux de passage effectif en 2[°]GT inférieur de 6 % à la moyenne.
- Un taux de redoublement en fin de 2[°]GT dans la moyenne académique.
- 35% poursuivent en 1^{ère} S, mais 18 % en 1^{ère} L (deux fois plus que la moyenne académique)
- Un taux d'abandon en fin de 2[°]PRO et surtout en fin de 1^{ère} année de CAP très largement supérieur à la moyenne
- Un manque de lisibilité des enjeux de la poursuite d'études par les élèves à cause d'un parcours de découverte des métiers et de l'orientation trop concentré sur la classe de 3^e.

Axe de progrès 2.1

Mettre en œuvre le Parcours Avenir de 6^e en 3^e pour accroître l'ambition des élèves

Leviers et points d'appui

- 1) Une très forte implication des professeurs principaux de 3^e dans l'accompagnement du projet d'orientation des élèves qui explique l'augmentation des taux d'accès en 2[°]GT
- 2) Les élèves sont depuis longtemps sensibilisés à une démarche d'engagement dans les projets qui leur sont proposés

Mise en œuvre

- I. Intégrer une perspective « métiers » dans les enseignements, construire pour chaque année un plan stratégique concernant les priorités donné au parcours avenir.
- II. Renforcer les relations avec le monde professionnel en s'appuyant sur les stages en entreprise et le projet de mini entreprise et la participation aux manifestations locales autour des métiers.
- III. Montrer par des études de documents et des témoignages les liens entre niveaux de qualification et parcours d'insertion professionnelle.
- IV. Étudier des biens et des services de l'environnement des élèves : sens des évolutions, filière de production, acteurs du marché, sensibilisation aux choix économiques à plusieurs échelles : locales, régionales, nationales, internationales pour élargir la vision des élèves sur les perspectives d'insertion professionnelles et en amont de choix d'orientation
- V. Développer l'esprit d'entreprendre, l'ambition sociale, mieux connaître les différentes voies d'accès aux qualifications, encourager la diversification des parcours d'orientation et toutes les formes de mixités des filières de formation en veillant à favoriser l'égalité entre les filles et les garçons.
- VI. Faire de FOLIOS, l'outil numérique unique de construction progressive du parcours avenir de 6^e en 3^e en établissant un calendrier de déploiement stratégique sur 4 ans
- VII. Poursuivre et renforcer l'engagement des élèves dans les différents projets en introduisant une dimension découverte des métiers et une connaissance des enjeux socio économiques.

A noter : les relations avec les familles sont traitées dans l'objectif 1

Indicateurs de suivi

- a) Taux d'accès en 2[°]GT / 2[°]PRO : 1^{ère} année de CAP
- b) Nombre d'élèves accédant en 2[°]PRO sur leur premier vœu / nbre d'élèves non affectés en 2[°]PRO

Objectif 2

Permettre à chaque élève de construire sa poursuite d'étude de manière réfléchie et ambitieuse

Axe de progrès 2.2

Créer les conditions d'une liaison collège – lycées pour construire une dynamique de réseau.

Leviers et points d'appui

- Le collège est sur un double bassin à la fois gardois et montpelliérain ce qui lui permet d'être en contact avec des lycées généraux et des lycées professionnels de deux départements.

Mise en œuvre

- I. Favoriser des temps d'échanges et de rencontres entre les enseignants. (Échanges de pratiques, projets culturels communs, visites)
- II. Poursuivre les rencontres collégiens – lycéens dès la 4^e, en section européenne, en langues et culture de l'antiquité...
- III. Elaborer en bassin de formation Ganges – Le Vigan un parcours avenir jusqu'en terminale générale / professionnelle pour donner du sens aux enjeux de la poursuite d'étude post 3^e
- IV. Renforcer le tableau de suivi des élèves de 3^e en 2^oGT pour mieux permettre la mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé en 2^oGT
- V. Revoir la mise en œuvre des mini-stages en lycée professionnel avec les familles pour les rendre plus efficaces.

Indicateurs de suivi

- a) Nombre d'élèves poursuivant leurs études dans le lycée de secteur.
- b) Devenir des élèves en fin de 2^o GT.
- c) Taux d'abandon en lycée professionnel en fin de 1^{ère} année.

Objectif 3

Permettre à chaque élève de construire sa connaissance de différentes cultures croisées entre elles.

Constat

- 18 % des élèves font une bilangue anglais – espagnol en 6^e (14 % pour l'académie).
- 14 % apprennent l'allemand en 4^e (5,7 % pour l'académie).
- 30 % des élèves font du Latin (15 % pour l'académie) et 15% du grec en 3^e (2,8 % pour l'académie).
- 40 élèves sont inscrits chaque année en section européenne anglais.
- De nombreux projets artistiques, scientifiques et sportifs sont menés de 6^e en 3^e chaque année.
- Les outils numériques sont largement développés au collège : ENT, MOODLE, FOLIOS, SACOCHE, clé MCNC en 3^e ISIDOC, WEBRADIO, site internet rénové.

Axe de progrès 3.1:

Créer les conditions d'accès à une culture internationale.

Leviers et points d'appui

- 1) Très important dynamisme dans la politique des langues, nombreux projets d'ouverture internationale (Comenius, appariements franco anglais, franco espagnol et franco allemand, partenariat avec les Etats Unis).

Mise en œuvre

- I. Mettre en place la 2^{ème} langue vivante dès la 5^e en insistant sur des actions de découverte de la langue allemande
- II. Mettre en place les enseignements complémentaires en assurant la pérennité des langues anciennes
- III. Poursuivre l'ouverture à l'international en favorisant les projets européens (Erasmus + par exemple).
- IV. Renforcer la connaissance du contexte culturel aux langues étudiées (modes de vie, organisations sociales, traditions, expressions artistiques...).
- V. Maintenir les partenariats avec les établissements européens partenaires du collège (Angleterre, Allemagne, Espagne)
- VI. Poursuivre l'ouverture internationale avec les Etats Unis et l'établissement partenaire au Texas
- VII. Favoriser la mobilité des élèves et l'accueil des correspondants en privilégiant l'engagement des élèves dans la mise en œuvre.
- VIII. Maintenir un temps fort de tpye « journée européenne des langues » une fois dans l'année

Indicateurs de suivi

- a) Nombre de projets européens développés.
- b) Nombre de mobilités internationales organisées par l'établissement
- c) Taux d'accès des élèves au niveau A2 et B1 du CECRL

Objectif 3

Permettre à chaque élève de construire sa connaissance de différentes cultures croisées entre elles.

Axes de progrès n°3.2

Créer les conditions d'accès à un parcours d'éducation artistique culturelle, scientifique et sportif.

Leviers et points d'appui

- Nombreux projets autour des langues vivantes et des langues anciennes tant sur le plan linguistique que culturel.
- Forte implication des enseignants dans la mise en œuvre de projets de classe avec toutefois une tendance à la concentration des actions en 3^e.

Mise en œuvre

- I. Donner au référent culture les moyens d'impulser une politique culturelle ambitieuse et reconnue par tous.
- II. Construire un parcours culturel structuré et cohérent tout au long de la scolarité de la 6^e à la 3^e en lien avec les enseignements, au moins un projet par classe et par an.
- III. Faire de FOLIOS, l'outil de construction progressif du parcours culturel des élèves.
- IV. Permettre une meilleure appropriation et une meilleure connaissance culturelle en vue d'acquérir plus d'autonomie en histoire des arts.
- V. Renforcer les projets culturels de liaison écoles -collège- lycées,
- VI. Encourager toutes les disciplines à s'insérer dans le Péac notamment les disciplines scientifiques.
- VII. Réduire les inégalités en permettant à tous les élèves l'accès à des temps de rencontres culturelles avec des œuvres.
- VIII. Faire de l'Education artistique et culturelle, scientifique et sportive un élément de lutte contre le décrochage scolaire et la difficulté scolaire.
- IX. Poursuivre l'implication des élèves dans la vie culturelle de l'établissement en s'appuyant sur le conseil de la vie collégienne pour impulser des projets culturels.
- X. Favoriser l'autonomie et l'engagement des élèves dans la mise œuvre des projets de classe.

Indicateurs de suivi

Tableau de bord de suivi du parcours artistique et culturel.

Objectif 3

Permettre à chaque élève de construire sa connaissance de différentes cultures croisées entre elles.

Axe de progrès n°3.3

Créer les conditions d'accès à une connaissance raisonnée des usages numériques pour développer ses compétences

Leviers et points d'appui

- 1) Collège labélisé « collège numérique de niveau 3 ».
- 2) Utilisation des outils numériques en termes de service mais aussi dans le cadre pédagogique.
- 3) Utilisation du numérique qui s'appuie sur un contexte favorable grâce à l'engagement des référents TICE et référent numérique.

Mise en œuvre

- I. Mettre les outils numériques au service des expérimentations pédagogiques, notamment en termes d'évaluation (SACOCHE) ou de pratiques pédagogiques innovantes(MOODLE) de type «classe inversée ».
- II. Généraliser l'utilisation de FOLIOS comme espace de construction du parcours avenir et du parcours artistique
- III. Favoriser l'accès personnel et autonome des élèves aux contenus numériques : Clé MCNC , expérimentation en 3^e à généraliser au fur et à mesure des années.
- IV. Mettre en œuvre dans le cadre de l'EMI une politique d'appropriation raisonnée et discernée des outils numériques et des réseaux de traitement de l'information, de communication et d'échanges.
- V. Pérenniser l'existence de la webradio et créer les conditions de mise en place de classes médias.
- VI. Poursuivre l'utilisation des outils numérique pour échanger et communiquer :ENT, réseaux...

Indicateurs de suivi

- a) Suivi du tableau de bord de la labellisation « collège numérique »
- b) Nombre d'utilisateurs réguliers de l'ENT et de ses applications

Objectif 4

Permettre à chaque élève de construire des liens civiques, facteurs D'un climat scolaire serein et respectueux.

Constat

- Des actions du CESC qui impliquent trop peu d'acteurs de l'établissement.
- Des phénomènes de harcèlement surtout sur les niveaux 6^e et 5^e
- Un taux d'absentéisme trop important autour de 6 %
- Des partenariats intéressants avec la communauté des communes sur des actions en faveurs des jeunes (forum des métiers, CESC, théâtre forum, festival pleins feux....)
- Pas de projet de vie scolaire et pas de politique de lutte contre l'absentéisme suffisamment coordonnée.
- La Labellisation « collège durable » a récompensé un long travail mené par le comité de pilotage, il peine actuellement à poursuivre ses actions.

Axe de progrès 4.1 :

Créer les conditions d'une socialisation respectueuse des différences, des règles et du droit

Leviers et points d'appui

- 1) Des partenariats avec la communauté des communes sur des actions en faveurs des jeunes (forum des métiers, CESC, théâtre forum, festival pleins feux....)

Mise en œuvre

- I. Mettre en place le parcours citoyen qui s'appuiera sur l'enseignement moral et civique, la participation et l'engagement des élèves
- II. Constituer un comité de pilotage du CESC pour définir le parcours de santé (Education à la santé, la prévention des risques et la protection de la santé) qui reflète les besoins des élèves. Associer plus fortement les professeurs dans le choix des actions proposées.
- III. S'appuyer sur le projet de vie scolaire pour lutter contre l'absentéisme, les incivilités et le renforcement des activités autonomes des élèves.
- IV. Créer les conditions d'un pilotage partagé du traitement de l'absentéisme, des difficultés sociales des élèves et de leur famille entre le service infirmier, le service social, la vie scolaire, les professeurs principaux et la direction.
- V. Poursuivre la lutte contre le harcèlement scolaire et l'homophobie par des interventions en classe et en amont dans les écoles.
- VI. Favoriser les mesures alternatives à l'exclusion (commission éducative, mesures de responsabilisation...fiches de suivi)

Indicateurs de suivi

- a) Taux d'exclusion de cours – taux d'exclusion temporaire – nombre de conseils de discipline – nombre de commission éducative)
- b) Taux d'absentéisme par classe et par mois

Objectif 4

Permettre à chaque élève de construire des liens civiques, facteurs d'un climat scolaire serein et respectueux

Axe de progrès n°4.2

Créer les conditions de la prise de responsabilité, de l'esprit d'initiative et de l'engagement.

Levier et points d'appui

- 1) Une expérimentation en cours du CVC à renforcer.
- 2) Une sensibilisation importante au développement durable avec la labellisation comme point fort.

Mise en œuvre

- I. Pérenniser le CVC pour développer l'esprit d'entreprendre des collégiens volontaires impulsant des temps de rencontre entre les différents membres de la communauté.
- II. Poursuivre l'implication des élèves dans la mise en œuvre des projets qui les concernent.
- III. Redynamiser le comité de pilotage autour de l'Education au Développement Durable en y associant le CVC et le CESC.
- IV. Poursuivre l'implication et l'engagement des élèves dans les associations hébergées dans l'établissement : FSE, AS...
- V. Favoriser l'implication des élèves dans les journées de commémorations nationales, les journées nationales...et la participation au CNRD.
- VI. Mettre en œuvre des temps forts dans l'année : Journée européenne des langues, semaine du développement durable, semaine de l'engagement citoyen...

Indicateurs de suivi

- a) Taux de participation à l'élection du CVC, nombre d'élèves impliqués – nombre de projets menés à bien
- b) Nombre d'adhérents à l'AS
- c) Nombre et pertinence des actions proposées

Axe de progrès n°4.3

Créer les conditions d'un dialogue participatif des parents d'élèves

Leviers et points d'appui

- 1) Des relations constructives avec la fédération des parents d'élèves.

Mise en œuvre

- I. Expérimenter le découpage de l'année en semestre avec des temps de concertation entre équipes afin de maintenir un dialogue constructif et nourri avec les familles
- II. Créer des temps rénovés de remise des bulletins pour les 6^e et 5^e avec les parents pour mieux les associer à la scolarité de leur enfant.
- III. Généraliser les entretiens personnalisés en 4^e et 3^e avec le COPSY, le professeur principal et le principal à la fin du 1^{er} semestre.
- IV. -Renforcer la communication avec les familles sur la vie de l'établissement, les projets ...
- V. Mieux accompagner les parents en difficulté par le biais des équipes éducatives par exemple ou dans la maîtrise des outils de communication
- VI. Renforcer l'information aux familles et leur implication dans le traitement des problèmes de comportement des élèves notamment suite aux rapports des professeurs.
- VII. Revoir le protocole de mise en place des fiches de suivi et le lien avec les familles

Indicateurs de suivi

- a) Taux de participation aux élections des parents d'élèves
- b) Taux de participation des parents aux rencontres parents / professeurs

ANNEXE 1

VOLET CULTUREL DU PROJET D'ETABLISSEMENT

2015-2018

ETAT DES LIEUX

Le Profil des élèves et l'environnement.

Le collège Louise Michel scolarise 519 élèves dont 12 en ULIS, provenant de 10 écoles réparties dans deux départements avec deux identités différentes : le pays cévenol (Ganges-Le Vigan), plus rural et traditionnel et l'autre tournée vers la capitale régionale distante d'une quarantaine de kilomètres.

Le secteur de recrutement est complexe car le collège recrute des élèves du Gard et de l'Hérault. Les enfants de 22 villages se répartissent dans dix écoles primaires, 7 dans l'Hérault et 3 dans le Gard.

L'éloignement des grands centres urbains (Nîmes ou Montpellier) et des infrastructures culturelles qui les accompagnent est une donnée forte à prendre en compte. L'impact financier est conséquent pour l'établissement et la subvention du conseil général de l'Hérault de 800 euros au titre de l'aide au transport se révèle très insuffisante.

La population scolaire est très hétérogène, le taux d'élèves boursiers atteint 33 %, la situation socio professionnelle des familles est souvent fragile. 18 % des élèves de 6^e ont un an de retard à l'entrée au collège.

Du fait de l'éloignement et malgré des lieux culturels de proximité, l'accès à la culture des élèves du collège est très hétérogène ce qui renforce les inégalités socio économiques.

Historique de l'établissement en matière d'éducation artistique et culturelle

Le tableau en annexe présente les différents projets ou temps de rencontre avec une œuvre par niveau de classe et par domaine artistique pour l'année 2013-2014. On peut en extraire les données suivantes :

	SIXIEME	CINQUIEME	QUATRIEME	TROISIEME
Nombres de domaines abordés	3	4	4	6
Domaines ayant mobilisés au moins une fois toutes les classes d'un niveau	1	2	1	4
Lieux culturels visités	*Cinéma de Ganges *Musée Fabre de Montpellier *Ville de Montpellier *Musée Dali à Figueres (<i>groupe bilangue</i>)	*Cinéma de Ganges *Ville de Montpellier	*Musée Fabre de Montpellier *Domaine d'O à Montpellier *Carré d'art à Nîmes *Maison Carré à Nîmes *Cathédrale de Cologne (<i>germanistes</i>)	*Théâtre de l'Albarede Ganges *Musée Beaubourg, Panthéon, Louvre Paris *Sites antiques de Rome et de Campanie
Nombres de dispositifs régionaux ou nationaux				1 AET « culture scientifique »

L'ensemble des actions menées montrent une disparité assez prononcée entre le niveau 3^e qui bénéficie de l'organisation en histoire des arts (qui mobilise 13 enseignants pour l'année 2014-2015 dans 5 disciplines différentes) ainsi que des séjours organisés à l'étranger (Allemagne, Italie) ou en France (Paris) et des niveaux moins mobilisés comme les 4^e et les 6^e pour lesquels on constate une très grande hétérogénéité entre les classes dans les temps de rencontre culturels proposés au cours de l'année.

La plupart des lieux culturels proches fréquentés par les élèves sont le cinéma de Ganges, le théâtre, la médiathèque et ensuite le Musée Fabre à Montpellier pour lequel le collège a souscrit un abonnement annuel.

L'environnement artistique et culturel de l'établissement

La ville de Ganges dispose de lieux culturels intéressants avec une médiathèque qui accueille régulièrement de nombreuses expositions et conférences, un théâtre qui développe une programmation jeune public, organise « le festival de théâtre pleins feux », un cinéma dont la programmation s'est réduite depuis peu mais qui dispose d'une salle pouvant accueillir facilement un niveau complet de classe et qui est équipé en numérique et 3D.

De nombreuses associations culturelles s'investissent dans la commune ou la communauté de communes et peuvent proposer des partenariats avec les établissements scolaires.

Les écoles du secteur, bien qu'éloignées pour la plupart, ont commencé à élaborer avec des professeurs du collège des projets culturels communs.

Le conseil général de l'Hérault propose dans le cadre des Actions Educatives Territoriales trois domaines d'actions pouvant intégrer le parcours artistique et culturel des élèves :

- « Environnement et culture scientifique » ;
- « Pierres vives » et notamment histoire et mémoire ;
- « Les chemins de la culture » : cinéma, théâtre, patrimoine, art contemporain.

Les ressources de l'établissement

Ressources humaines

Deux professeurs sont référents pour l'éducation artistique et culturelle, Mme Haudidier, professeur d'arts plastiques, Mme Mazauric, professeur de lettres modernes.

« Le référent culture est une personne ressource en matière d'éducation artistique et culturelle au sein de l'établissement scolaire, chargée de communiquer les textes officiels, d'impulser et de coordonner les actions menées dans l'établissement, de faire le lien entre l'établissement et les Services Educatifs des structures culturelles, les partenaires institutionnels, associatifs et professionnels ».

Mme Soulas coordonne plus spécifiquement la mise en œuvre de l'histoire des arts en 3^e ; à ce titre elle travaille en étroite collaboration avec les référents culture.

Le tableau témoigne que de nombreux professeurs se sont investis dans des actions culturelles en classe ou sur le temps péri-scolaire.

La présence des disciplines scientifiques dans certains projets de classe ou en classe (art pariétal en SVT) est à saluer et à encourager.

Les professeurs impliqués dans la liaison écoles - collège ont élaboré en conseil écoles-collège des temps de rencontre communs pour la fin de l'année 2014.

Les élèves sont aussi encouragés à se mobiliser pour mettre en œuvre les projets qui sont proposés notamment dans la recherche de financements.

Ressources financières

Sur le plan financier, les actions culturelles sont en partie financées par les crédits globalisés. Cependant, la diminution de 30 % des crédits alloués à l'établissement pour l'année 2014 fait craindre des difficultés importantes en cas de transport ou de financement partenarial. Sur le budget 2014, le collège s'est doté d'une ligne budgétaire EAC (Education Artistique et Culturelle) de 3000 euros prélevés sur les fonds de réserve. Cette somme sert essentiellement à financer les transports.

Les élèves sont souvent partie prenante de la construction budgétaire des projets mis en place, ce qui renforce leur implication.

Ressources matérielles

Le collège dispose aussi d'un amphithéâtre de 103 places pouvant accueillir un niveau complet pour assister à des représentations théâtrales (même si la scène est petite) et équipé d'un vidéoprojecteur, d'un écran et d'une sonorisation de qualité, on peut y projeter des films dans de bonnes conditions.

LES AXES DU VOLET CULTUREL

AXE 1

Construire un parcours culturel structuré et cohérent tout au long de la scolarité de la 6^e à la 3^e en lien avec les enseignements.

- *Construire une culture minimale commune à tous les élèves.*
- *Permettre une meilleure appropriation et une meilleure connaissance culturelle en vue d'acquérir plus d'autonomie en histoire des arts. (utilisation de Folios)*
- *Renforcer les projets culturels de liaison écoles – collège- lycées.*
- *Encourager toutes les disciplines à s'insérer dans le parcours EAC.*

AXE 2

Permettre un accès à la culture à tous les élèves de l'établissement.

- *Réduire les inégalités en permettant à tous les élèves l'accès à des temps de rencontres culturelles avec des œuvres*
- *Faire de l'Education artistique et culturelle un élément de lutte contre le décrochage scolaire et la difficulté scolaire.*

AXE 3

Poursuivre l'implication des élèves dans la vie culturelle de l'établissement

- *S'appuyer sur le conseil de la vie collégienne pour impulser des projets culturels*
- *Favoriser l'autonomie des élèves dans la mise œuvre des projets de classe*

- Favoriser un climat scolaire serein dans l'établissement

REPARTITION DES DOMAINES ARTISTIQUES PAR DISCIPLINE ET PAR NIVEAU

Dans l'ordre du nombre de disciplines concernées

	SIXIEME	CINQUIEME	QUATRIEME	TROISIEME
DOMAINES ARTISTIQUES DOMINANTS	1 -ARTS VISUELS 2- ARTS DE L'ESPACE 3- ARTS DU QUOTIDIEN	1-ARTS DE L'ESPACE 2-ARTS VISUELS	1-ARTS VISUELS 2-ARTS DU LANGAGE	1-ARTS VISUELS 2-ARTS DE L'ESPACE 3-ARTS DU QUOTIDIEN
AUTRES DOMAINES	4- ARTS DU SON 5- ARTS DU LANGAGE	3-ARTS DU QUOTIDIEN 4-ARTS DU LANGAGE	3-ARTS DU SON	4-ARTS DU SPECTACLE 5-ARTS DU SON 6-ARTS DU LANGAGE

ANNEXE 2

Parcours Avenir 2015-2018

Objectifs :

- construire son itinéraire de formation en lien avec son travail scolaire du moment, élargir ses représentations sur les milieux professionnels, développer son ambition personnelle, se préparer à faire des choix scolaires et professionnels.
- Accroître les affectations en lycée général et technologique entre 65 et 70 %, et 25 % en 2° professionnelle, 5% en 1^{ère} année de CAP.
- Eviter toute sortie du collège sans solution d'affectation.
- Amener les élèves à plus d'autonomie dans leur travail en vue de devenir lycéen et à réfléchir et à appréhender progressivement l'idée d'éloignement.
- Développer les usages numériques pour réfléchir à son orientation : logiciel FOLIOS.
- Développer l'approche « métiers » dans les enseignements

Niveaux	Objectifs	Actions	Qui ?
S I X I E M E S	Connaitre ses goûts / Connaitre ses points forts Connaitre les matières du collège et les métiers qui peuvent être en lien Découvrir des métiers liés aux projets culturels de la classe. Découvrir des métiers liés au Développement durable Savoir s'informer sur différents supports.	Ouverture et découverte de FOLIOS => vacances de Toussaint Découvrir les sites d'information sur l'ONISEP Compléter son profil et ses goûts sur FOLIOS. Rédiger un document ou un formulaire sur au moins trois métiers différents dans l'année dont au moins deux liés au développement durable. Découvrir en EMI les différentes sources d'information, les classer, les hiérarchiser	Professeurs principaux de 6^e Professeurs de 6^e dont professeur de SVT ou techno Professeur documentaliste Principale adjointe / Principal Conseiller d'orientation psychologue Elus du CVC AED REFERENTS

C I N Q U I E M E S	- Explorer des secteurs d'activités et des métiers - Faire émerger des interrogations. -Favoriser une démarche active de recherche d'informations et de production autonome d'écrit - Découvrir les conditions d'exercice des métiers, les qualités requises.	- Ouverture et découverte de FOLIOS pour chaque classe de 5^e - Intervention d'un professionnel dans chaque classe au cours de l'année. - Métiers masculins / métiers féminins : travail autour de la représentation des genres. - Aborder les métiers dans les programmes et les enseignements.	Professeurs principaux de 5^e Professeurs de 5^e Conseiller d'orientation psychologue Professeur documentaliste Principale adjointe AED REFERENTS
Q U A T R I E M E S	Prendre conscience de la dynamique des métiers par l'évolution technologique. Apporter une dimension « métier » lors des rencontres culturelles Favoriser l'engagement des élèves dans les projets de classe Découvrir des voies de formation aux lycées Formuler un avis personnel sur l'intérêt et les difficultés de tel métier ou telle formation découverte. Savoir explorer ses centres d'intérêts, ses valeurs et les enrichir au fil des découvertes. - Amener les élèves intéressés vers un parcours personnalisé en 3^e prépa professionnelle en lycée professionnel	« Découvrir des activités humaines sans cesse en évolution, du moyen âge à demain » <i>Quels métiers du passé j'aurais aimé faire?</i> <i>Quels métiers du futur j'aimerais exercer?</i> -Intervention du Copsy sur les voies de formation après la 3^e (les lycées généraux et professionnels, les CFA) - Poursuite de l'appropriation de FOLIOS à toutes les classes de 4^e . => Vacances de Noel - Participation au forum des métiers de la communauté des communes à Ganges. -Entretiens personnalisés d'orientation pour chaque famille en présence du professeur principal, du Copsy et du principal : Une journée complète est consacrée à chaque classe de 4^e pour rencontrer chaque famille et chaque élève durant 15 à 25 minutes. - Compte rendu succinct de l'entretien déposé sur FOLIOS par l'élève - Faire le quizz « quels métiers pour moi ? » avant janvier de l'année en cours. - Connaitre et comparer les enseignements au collège et au lycée (tronc commun)	Professeurs principaux de 4^e Professeurs de 4^e Conseiller d'orientation psychologue Professeur documentaliste CPE AED REFERENTS Principal

T R O I S I E M E S	- Vivre une séquence d'observation en milieu professionnel - Mettre en adéquation ses perspectives d'orientation avec le stage choisi. -Connaître des structures de formation. Enoncer des critères d'accès aux formations et leurs procédures précises d'admission. - Sensibiliser les élèves et les familles « à l'après collège » :internat, éloignement.... -Renforcer l'autonomie de travail des élèves en vue du lycée. - Formuler et justifier en argumentant ses vœux d'orientation et les élargir si nécessaire - Renforcer l'information aux familles et personnaliser le projet d'orientation notamment sur les enjeux du lycée Exploiter les séjours internationaux pour comparer des cultures et des méthodes de fonctionnement (vie dans l'établissement) entre les pays	- Présentation aux parents des grands moments de l'orientation. Participation au forum des métiers de la communauté des communes à Ganges. Poursuite de l'appropriation de FOLIOS à toutes les classes de 3^e. - Entretien personnalisé d'orientation avec le Copsy, le Professeur Principal, les parents, l'élève et le principal. Une journée complète est consacrée à chaque classe de 3^e pour rencontrer chaque famille et chaque élève durant 15 à 25 minutes. Compte rendu succinct de l'entretien déposé sur FOLIOS par chaque l'élève. - Stage d'observation en entreprise avec une note portée sur le bulletin scolaire et un oral de rapport de stage. Le rapport écrit sera transmis dans FOLIOS Deuxième quizz « quels métiers pour moi ? » et comparaison avec la 4^e -Mini stage en LP pour tous les élèves souhaitant une 2^o pro -Intervention du proviseur du lycée de secteur auprès des élèves de 3^e avec des enseignants du lycée et des lycéens de lycée général pour évoquer les changements et les exigences de la classe de 2^o	Professeurs principaux de 3^e Conseiller d'orientation psychologue Principal Professeur documentaliste Proviseur du lycée de secteur CPE AED REFERENTS Anciens élèves du collège
--	---	--	---

ANNEXE 3

PROJET DE VIE SCOLAIRE 2015-2018

VOLET ADMINISTRATIF		
Objectifs	Actions/Mise en œuvre	Evaluation/remédiation
➤ Tendre vers un taux d'absentéisme et de retard plus bas ➤ valoriser les comportements responsables des élèves et les éduquer à l'assiduité et à la ponctualité	➤ gestion des absences et retards sans prendre en compte les élèves déscolarisés qui faussent les taux. ➤ relevé à chaque heure des feuilles d'appel ➤ tâches administratives ➤ gestion des procédures disciplinaires (enregistrement des punitions , retenues et exclusions de cours)	Evaluation : ➤ Bilan chiffré des absences et retards par trimestre pour chaque élève ➤ Suivi des observations dans le carnet de liaison (AED/ PP) Remédiation ➤ Suivi quotidien des absences et retards ➤ Téléphone aux familles ➤ Vigilance particulière pour les élèves absentéistes (maintien des réunions, une à chaque période P,PA,CPE,AS,Inf) ➤ Entretien avec les familles en cas d'absentéisme récurrent ➤ Signalement à l'assistante sociale ➤ Signalement à l'Inspection Académique

VOLET COMMUNICATION		
Objectifs	Actions/Mise en œuvre	Evaluation/remédiation
➤ Accueil physique et téléphonique des usagers ➤ Communication interne au service vie scolaire ➤ Faire de la communication un facteur d'échange et d'intégration ➤ Renforcer la cohésion des membres de la	➤ Accueil convivial et écoute des élèves ➤ Cahier de liaison vie scolaire qui regroupe toutes les informations inhérentes au fonctionnement de l'établissement : absences de profs, réunions, sorties, journée des CM2 comme au collège... ➤ Réponses aux demandes des élèves ou des familles ➤ Communication avec les enseignants :	➤ Indice de satisfaction des différents membres de la communauté : chacun se sent-il suffisamment informé ? ➤ Noter les défauts de communication pour y remédier

communauté scolaire en améliorant les vecteurs d'information interne ➤ Développer la communication externe	➤ Mise en commun et analyse des informations ➤ Organisation et transmission de l'information : ▪ Affichage (salle des profs, vie scolaire, panneau dans le hall) ▪ Dans les carnets de liaison pour info aux élèves et leur famille ▪ A tous les personnels concernés ▪ Site du collège ▪ E.N.T. ▪ Chaque AED se verra doté d'une adresse mail académique, il sera inscrit dans les différentes listes de diffusion	
VOLET SURVEILLANCE		
Objectifs	Actions/Mise en œuvre	Evaluation/remédiation
➤ Prévenir les problèmes de discipline ➤ Prévenir les sorties irrégulières du collège ➤ Prévenir les conduites à risques ➤ Prévenir les dégradations ➤ Rappeler et expliquer les règles de vie en collectivité ➤ Obtenir l'adhésion des élèves aux règles de vie quotidienne : respect du Règlement Intérieur	Présence sur le terrain, aux endroits stratégiques : ➤ à l'entrée et à la sortie du collège, vérification des pastilles et le cas échéant des personnes autorisées sur le carnet. ➤ dans la cour : ▪ secteur hall, cour , toilettes, espaces verts ▪ pas d'élèves dans les escaliers de l'annexe, dans le hall et les bâtiments entre 12h30 et 14h : les adultes qui prennent en charge des élèves viennent les prendre à l'entrée du hall. ▪ activer la mise en rang des élèves avant l'entrée en cours à 8h25-10h40-13h55-16h05) Encadrement ➤ le « midi-deux » : ▪ gestion du flux : sous le préau envoyer les élèves par petits groupes vers le self selon l'ordre établi par niveau et par jour ▪ dans la file d'attente du self réguler les entrées à la cantine dans le calme et la discipline ▪ importance de la cohérence dans l'équipe : faire passer en dernier les élèves sans carte. ▪ veiller au bon comportement des élèves au moment du repas : respect de la nourriture, des	Evaluation : ➤ Recensement des dégradations constatées dans l'établissement ➤ Recensement des problèmes de comportement repérés en dehors des heures de cours ➤ Utilisation du logiciel SIGNA ➤ Recensement des déclenchements intempestifs des alarmes. Remédiation : ➤ Rappel à la loi et au Règlement Intérieur ➤ Punition adaptée à la faute commise

	lieux et des personnes. ▪ Demander aux élèves qui ont terminé de rapporter le plateau à la plonge : ils libèrent la place pour d'autres élèves. ➤ <i>les récréations :</i> ▪ veiller au respect du règlement intérieur et à ce que les élèves se détendent dans de bonnes conditions et dans le respect de tous. ➤ <i>les études :</i> ▪ veiller au bon déroulement de l'étude, permettre aux élèves de travailler dans les meilleures conditions, exiger le silence, les obliger à travailler, vérifier le cahier de textes. ▪ Se référer au règlement de l'étude. ➤ <i>le foyer :</i> ▪ lieu pour la détente des élèves (jeux de société, baby foot). Veiller à maintenir les installations et les jeux en bon état. ▪ <u>Exclusion des cours</u> Un AED est prévu pour accueillir les élèves exclus de cours à chaque heure sauf de 11h30 à 12h30 ▪ Les élèves exclus de cours sont obligatoirement gérés par la vie scolaire le temps de l'exclusion. La sanction sera prononcée par la direction à l'issue du rapport établi par les professeurs	
--	--	--

VOLET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

Objectifs	Actions/Mise en œuvre	Evaluation/remédiation
➤ Favoriser le travail et la réussite scolaire des élèves ➤ Faire émerger et accompagner le projet personnel de l'élève (améliorer la clarté des informations sur l'orientation) ➤ suivi pédagogique des élèves	➤ soutien scolaire, aide aux devoirs . ➤ entretiens informels avec les PP : échanges d'informations. ➤ participation aux entretiens personnalisés : élève, parents, P ou PA , PP, COP et CPE pour participer à l'élaboration du projet personnel de l'élève . ➤ participation aux heures vie de classe consacrées à FOLIOS ➤ <u>AED référent</u> L'AED référents est un partenaire éducatif de l'équipe pédagogique de vie scolaire et de direction : il communique avec les enseignants et les différents	Evaluation : ➤ Etude de l'incidence du soutien scolaire sur les résultats du trimestre. Avis des AED sur l'attitude des élèves face au travail en étude. ➤ Indice de satisfaction (enquête) sur l'utilisation du temps libre ➤ Exploitation des indicateurs : ▪ progression des notes et moyennes sur l'année ▪ passage en classe supérieure ▪ résultats du Diplôme National du Brevet

	services sur la vie de l'élève : scolarité, assiduité, climat scolaire de la classe. Il s'informe en priorité du suivi des absences, retards...via le logiciel " vie scolaire" . En premier lieu, il dialogue avec l'élève sur ces situations, Il transmet au CPE, professeur principal, direction les situations qu'il a pu constater et ce qu'il a déjà engagé sous couvert de son chef de service. Il est informé par le professeur principal, la CPE, la direction des rapports et autres éléments de climat scolaire. Il a alors la possibilité d'engager un dialogue de médiation avec l'élève. L'AED qui agit en tant que référent n'a pas vocation à punir un élève. Il fait aussi l'interface entre le professeur principal et l'AED en charge du SAS (lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 16h), il veille notamment à ce que l'élève soit présent aux heures consacrées au SAS. Il est informé des résultats de la classe à chaque bilan de l'année. L'AED référent est particulièrement vigilant aux élèves disposant d'un PAP, d'un PPRE. Il peut par exemple, veiller à ce que l'élève en question ait des cahiers à jour, bien tenus, en prenant un temps régulier pour vérification du cartable. Pour les élèves de 3e, il appuie le professeur principal lors de la mise en place des stages en entreprises, il est informé des choix d'orientation des élèves, de la transmission des documents d'orientation...Les AED en charge des classes de 6e, 4e et 3e, peuvent être invités à participer aux heures de vie de classe si leur emploi du temps le permet. Dans la mesure du possible, l'AED référent encadre les élèves de sa classe lors des permanences et en particulier dans le dispositif expérimental mené avec le CDI.	Remédiation : ➤ Liaisons régulières avec les équipes pédagogiques pour cibler les points à approfondir dans le cadre du soutien scolaire
➤ Entraîner l'adhésion des élèves aux règles de vie quotidienne	➤ La ponctualité : ▪ Inciter les élèves à arriver à l'heure en classe tant	➤ Indicateurs annuels Vie Scolaire : ▪ nombre de retards

➤ Respecter le règlement intérieur ➤ Développer l'esprit citoyen ➤ suivi éducatif des élèves	aux premières heures de cours qu'aux interclasses et après les récréations ➤ La sécurité : ▪ Encadrer les élèves en veillant au respect des règles de sécurité ▪ Surveiller les comportements à risque : jets de pierres, jeux dangereux... ▪ Prévenir les dégradations des locaux, du matériel et de l'environnement ➤ Gestion des conflits et des problèmes de discipline ▪ Rappel du règlement intérieur, entretien avec l'élève qui a transgressé la règle : rappel à l'ordre qui doit mener à une prise de conscience de la faute commise. Parler, expliquer avant de punir. ▪ Punitions données par les enseignants : observations sur carnet, retenues, devoirs supplémentaires... ▪ Punitions Vie Scolaire : observations, retenues, devoirs supplémentaires, éviction temporaire du foyer. ▪ Participation des élèves aux différentes instances représentatives dont le C.V.C ▪ Réunion régulière CPE , AS et Inf : suivi des situations connues ou émergentes.	▪ nombre et pourcentage de retenues pour discipline et pour travail ▪ nombre et pourcentage d'exclusions de cours ▪ nombre d'exclusions temporaires du collège ▪ nombre d'incidents mettant en péril la sécurité des biens et/ou des personnes ▪ nombre de conseils de discipline ▪ nombre d'exclusions définitives du collège.
---	--	--